Pour la forme, il est évident qu'il y a une grande analogie entre la prétendue étamine et une des bractées que l'on rencontre souvent, munies de deux glandes latérales, dans les inflorescences femelles; mais il y a des différences importantes de position et de structure qu'il ne faut pas négliger. Ainsi :

1° Les glandes latérales des bractées sont basilaires ; ici elles sont portées à une certaine hauteur par un pédicelle qui représenterait un filet staminal.

2° Les glandes sont globuleuses, et, à un moment donné, leur sommet se déchire légèrement pour laisser échapper le liquide sécrété. Dans l'organe étudié, il y a deux sillons latéraux et longitudinaux.

3° Cet organe était situé à la base d'un ovaire, et plus en dehors se trouvait un calice de six sépales. Le rapport de taille entre ce qu'on a pu considérer comme une étamine et une bractée de l'inflorescence ou un sépale bi-glanduleux, est environ de $\frac{1}{6}$ ou $\frac{1}{8}$; or, quand les bractées n'ont encore que cette petite taille, les glandes basilaires, dont le développement est postérieur à celui de la bractée, n'existent pas encore.

Enfin, la pression a fait sortir des masses latérales des corpuscules qui devront être étudiés ; mais on ne trouve rien de semblable dans les glandes que portent à leur côté les bractées.

M. Decaisne ajoute :

Que si l'on jugeait utile de comparer cette bractéole glandulifère avec les étamines de la majeure partie des Euphorbiacées, pour mieux saisir les différences qui la séparent de ces dernières, on trouverait les éléments de cette comparaison dans les figures du mémoire classique d'Adrien de Jussieu. On y acquerrait la preuve que, dans toute la famille, les anthères sont construites d'après un même plan, dont celles des genres *Sapium*, *Microstachys*, etc., etc., peuvent être prises pour le type, et que les modifications qui les déforment plus ou moins, dans un petit nombre de genres, n'ont rien de commun avec celle qu'il faudrait supposer, pour que l'étamine prît la forme que lui attribue M. Baillon.

M. T. Puel, vice-président, donne lecture de la communication et des documents qui suivent, adressés à la Société par M. le baron de Mélicocq :

NOMS VULGAIRES DE QUELQUES PLANTES DANS LE NORD DE LA FRANCE, AUX XIV^e, XV^e ET XVI^e SIÈCLES, par M. le baron de MÉLICOCQ.

(Lille, juillet 1857.)

Les registres aux comptes des hospices de Lille mentionnent plusieurs

plantes, dont les noms étranges resteront encore longtemps une énigme pour la science.

Ainsi, en 1321, nous y lisons que x s. ont été alloués à celui qui a faukié IX quartiers de *wammiel*. Ailleurs, on porte en dépense les XXX s. accordés à ceux qui ont fené le *wammiel*. En 1368, le faucheur obtient XXVII gros pour le foin et le *wanniel* faukier et fener, et, en 1395, XXXVI s. pour fauquier XVIII c. (il faut quatre cents de terre pour une mesure) de pret pour faire *wanniel*.

Ce nom varie sans cesse, car, en 1328, les foins sont nommés *vuaimiaus*. Si maintenant nous consultons certains documents, ils nous donneront, ce semble, le droit de supposer que le regain, toujours récolté en automne. était alors ainsi désigné.

Nous voyons, en effet, mentionnés (1346), des fruits d'estet et de *waim*; le bure de may et le bure de *wain* (1362).

Un autre document, qui prouve avec quel soin les jeunes taillis étaient alors débarrassés des mauvaises herbes et des sous-arbrisseaux qui y croissent aujourd'hui en toute liberté, nous paraît décisif à cet égard. Il nous apprend, en effet, que les administrateurs de l'hôpital Saint-Julien ont fait couper (1455) au ferment (serpe), à *le pique* (1) et autrement par deux fois, assavoir en esté et en *wain*, les rousches, cardons et autres ordures, croissans en grant habondance en deux bonniers des bois dudict hospital.

D'un autre côté, *le Ménagier de Paris* (2) et M. Ach. Jubinal (3) nous parlent des fromages de *gain*.

A la même époque, les comptables lillois portent chaque année en dépense le salaire des ouvriers qui font disparaître des fossés le *creuwau*, le *cruau*, l'*erbillé*, la lentille, les roziaus, les *glanions*.

Pour nous, le *glanion* n'est autre que le *Glaïeul des marais* (*Iris Pseudacorus* L.) qui, aujourd'hui comme aux jours où nos pères vinrent s'établir sur les bords de la Lys, y croît en abondance et y acquiert une haute taille.

Si nous en croyons Roquefort (4) et d'autres auteurs, les fleurs de lys de l'ancien écu de France ne seraient autre chose que les fleurs de notre *Iris*, les *flors de glay*, si souvent célébrées par les romanciers et les chansonniers du moyen-âge, nommées par nos pères les fleurs de la Lys, puis simplement fleurs de lys.

Ayant pu confronter deux manuscrits du pas d'armes du chevalier Philippe de Lalain (1463), nous devons déclarer que, pour nous aussi, la fleur de lys de l'ancien écu de France est l'*Iris Pseudacorus*. Ainsi, le manuscrit

(1) La petite faux (voy. le Bulletin, t. III, p. 388).
(2) Tome II, p. 213.
(3) *Mystères inédits*, t. II, p. 400.
(4) *Glossaire de la langue romane*, aux mots LEVE et GLAI.

n° 10,319[3], fond Baluze, n° 654 de la Bibliothèque impériale, décrivant le costume du seigneur de Condé qui y figurait, dit que *sur la croupe du cheval y avoit une fleur de glay emailié d'azur*, tandis que, dans le manuscrit de M. le baron Blondel d'Aubers, nous lisons : *et au-dessus de la cruppe une fleur de liz, enmailliée d'azur au coupet.*

Quelle plante représente aujourd'hui, dans nos prairies, les *docques*, qui, ainsi que les cardons et les ortilles, envahissaient sans cesse les pâtures des moines de Saint-Bertin ?

La *vencre* qui, à Béthune (1426), mêlée à d'autres fleurs, servait à faire des chapeaux le jour du Saint-Sacrement, et qui, à Lille (*vancque*) venait orner (1516), ainsi que l'humble violette, le cercueil de l'enfant-trouvé et des pauvres des maisons-Dieu, ne serait-elle point notre Pervenche, le *Vinca ?*

Connaît-on encore le *blanc poivre*, plante oléagineuse, dont deux rasières employées à faire olle (1380), avaient coûté LX s., tandis que la rasière de navette était payée XLVIII s. ?

En quoi différaient les *aubeaux* de 1353, des *blancqz obeaux*, avecq ou sans rachines, de 1595 ?

Même demande au sujet des *entes* (greffes) de pommiers d'*ogelent* et des *entelettes?*

La semence d'*oignoulletes*, qui coûtait (1360) v gros la demi-livre, était-elle notre semence d'Oignons ?

LISTE (ENVOYÉE PAR **M. le baron de MÉLICOCQ**) DES AROMATES EMPLOYÉS POUR L'EMBAUMEMENT DES SOUVERAINS AU XV[e] SIÈCLE.

(En 1467.) A Jaspart Mahieu, apoticaire, demourant à Bruges, la somme de soixante neuf livres sept solz, qui deue lui estoit pour pluiseurs parties d'apoticareries par lui faictes et délivrées, tant pour l'*espanne drap*, comme à mectre au corps et en la tombe de feu M. S. le duc (1), ainsi que s'ensuit :

Assavoir, pour quatre livres de *picie megre*, à douze deniers la livre, font	IIII s.
Item, pour trois livres de *resure*, à douze deniers la livre.	III s.
Item, pour trois livres de *colosome*, à II s. la livre, font. .	VI s.
Item, pour trois livres de *thuris*, à VI s. la livre, font. . .	XVIII s.
Item, pour trois livres de *mastich*, à dix-huit solz la livre.	LIIII s.
Item, pour livre et demie de *scorât calamite*, à XXIIII s. la livre.	XXXVI s.
Item, pour livre et demie de *gommy arabicy*, à IIII s. la livre	VI s.

(1) Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne.